

Jean-Baptiste André Godin à madame Vaney, 12 juillet 1883

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 1 p. (257r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à madame Vaney, 12 juillet 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51255>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 juillet 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Vaney](#)

Lieu de destination rue de l'Étuve, Belfort (Territoire de Belfort)

Description

RésuméGodin explique à mademoiselle Vaney, candidate à l'emploi de directrice d'école maternelle, que c'est à elle de fixer les appointements qu'elle désire obtenir. Il lui précise que la directrice de l'école maternelle n'est ni logée ni chauffée.

NotesDestinataire : « Vaney » selon l'index du registre de correspondance.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Yvette 1^{er} Juillet 1873

Mademoiselle Venet,

La petite que j'ai en
ce moment de vous adresses-
sais dit positivement que
c'est une personne qui
v'efforçait pour empêcher ici
une fonction quelconque
à faire les appartenements
qu'elles désiraient recevoir.

Je vous ai spécifié que
la directrice de l'école mathe-
matische n'était ici ni logée
ni chassée, quoique elle
ait à payer le loyer de
les appartements comme

tout les autres personnes
membranes de l'association,
qui elle ne recevait enfin
que des appartenements
dont je vous pris de
faire le trait nous-mêmes.
Tout donc, Mademoi-
selle, le que vous v'lez à
faire.

Je vous salut sincé-
rement.

D'Amboise